

DE KERCHOVE, Gilles et Anne WEYEM-BERGH, *L'espace pénal européen. Enjeux et perspectives*, coll. Études européennes, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2002, 305 p.

Philippe Chrestia

Volume 34, Number 3, 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/038716ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/038716ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

IQHEI

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Chrestia, P. (2003). Review of [DE KERCHOVE, Gilles et Anne WEYEM-BERGH, *L'espace pénal européen. Enjeux et perspectives*, coll. Études européennes, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2002, 305 p.] *Études internationales*, 34(3), 518–519. <https://doi.org/10.7202/038716ar>

longue que la précédente, est consacrée à la crise de l'Asie du Sud-Est survenue en 1997 et dont l'originalité réside dans la difficulté à la fois de maîtriser son étendue – on a parlé pour la première fois de contagion – et d'expliquer son origine : les auteurs ont en effet beaucoup discuté de ses causes internes ou nationales, extérieures ou internationales. On retrouve ce débat dans cet ouvrage. Enfin la dernière partie qui comprend encore cinq contributions est plus orientée sur les enseignements que l'on peut tirer de cette dernière crise et plus généralement des événements de la décennie 90, comme sur les réformes du système financier international que l'on peut actuellement envisager.

Au-delà de son intérêt manifeste, cet ouvrage nous a surpris. Derrière une couverture cartonnée et en couleurs, on retrouve ces dix-huit textes exactement tels qu'ils ont été publiés : les caractères ne sont jamais les mêmes, il y a parfois deux colonnes par page, comme dans les revues dont ils sont extraits, les titres de chaque contribution ne sont pas homogènes, les références ne le sont pas parfaitement non plus. Sous une aussi belle couverture, on s'attendait à un véritable ouvrage plus qu'à une photocopie de très bons articles récents...

Michel LELART

CNRS, Université d'Orléans, France

L'espace pénal européen. Enjeux et perspectives.

DE KERCHOVE, Gilles et Anne WEYEM-BERGH. Coll. Études européennes, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2002, 305 p.

À la suite des événements du 11 septembre 2001, la mise en place de l'espace pénal européen a connu une accélération sans précédent. Dans ce

contexte, la présidence belge de l'Union européenne a recueilli l'accord du Conseil sur trois instruments essentiels : le mandat d'arrêt européen, la définition commune du terrorisme et la mise sur pied d'Eurojust.

Chacun de ces instruments constitue une avancée majeure sur les trois axes de travail principaux que le Conseil européen a assignés au Conseil lors de la réunion de Tampère en 1999 : la reconnaissance mutuelle des décisions judiciaires en matière pénale, l'harmonisation des législations et la mise en place d'acteurs européens.

Cet ouvrage a pour objet de mener une réflexion originale sur ces réalisations. Il s'interroge aussi sur les enjeux et les perspectives de l'Europe pénale dans le cadre de la Convention sur l'avenir de l'Union européenne. À cet effet, l'ouvrage a été divisé en quatre parties.

La première partie, consacrée aux acteurs de cette évolution, est l'occasion de s'interroger sur les nombreuses conséquences du passage d'un réseau judiciaire européen à une juridiction pénale européenne où l'on voit très bien le passage d'une logique de coopération (Europol) à une logique d'intégration (Eurojust). D'autres contributions s'appesantissent plus spécialement sur les enjeux d'un véritable corps de police européenne et sur le mandat d'arrêt européen tant sur les plans politique que juridique.

La deuxième partie, relative à la reconnaissance mutuelle des décisions de justice, aborde cette question sous quatre aspects : sous l'angle théorique et juridique, sous l'angle pratique, sous l'aspect du mandat d'arrêt européen et à travers la question de la détermination de la juridiction compétente.

La troisième partie, consacrée au rapprochement des législations, montre les difficultés (liées aux travaux menés dans des enceintes internationales plus larges, aux législations, aux relations malaisées droit pénal/droit communautaire) et les conséquences d'une telle entreprise. Ensuite, sont abordées, dans le cadre de cette partie, la question de l'utilité du rapprochement pour l'harmonisation des sanctions au niveau européen et les difficultés tenant à l'harmonisation du droit pénal européen lui-même.

Enfin, la quatrième partie traite de questions transversales : la liberté et la sécurité dans la constitution de l'espace européen de justice, la contribution que peut apporter la CJCE au développement de cet espace, la question de cet espace de liberté au travers de la Convention européenne des droits de l'homme, la question de la base juridique dans le cadre du pilier JAI, les relations extérieures et l'élargissement, l'existence éventuelle d'un tribunal pénal européen ainsi qu'une postface consacrée aux perspectives du troisième pilier dans le cadre de la Convention sur l'avenir de l'Europe.

Cet ouvrage est le fruit de la collaboration d'une équipe internationale composée de chercheurs, de praticiens, de fonctionnaires nationaux ou européens. Il donne l'occasion de réfléchir aux réformes institutionnelles à entreprendre pour faire de l'Union un authentique espace de liberté, de sécurité et de justice.

Philippe CHRESTIA

Université de Nice-Sophia Antipolis, France

Espaces et enjeux. Méthode d'une géopolitique critique.

LASSERRE, Frédéric et Emmanuel GONON. Paris, L'Harmattan, 2001, 474 p.

Il était sans doute difficile de trouver un titre qui reflète l'ensemble des domaines traités dans ce livre. En effet, une très longue et riche première partie présente de façon critique la littérature généralement regroupée sous le nom de « géopolitique ». Puis une bonne moitié du volume concerne des études de « cas géopolitiques » essentiellement consacrés à l'Asie, complétées enfin par des analyses plus courtes sur des espaces spécifiques : la Terre Québec, les villes clôturées aux États-Unis et les espaces de bandes de rues et des groupes criminalisés au Québec. Mais cette diversité apparaît au fil de la lecture comme un effort logique de réflexion théorique sur un savoir contesté, « la géopolitique », appliqué à des espaces divers mais rarement analysés malgré leur importance contemporaine, notamment en Asie.

Dans leur première partie, les auteurs s'efforcent donc de présenter et de critiquer la production géopolitique qu'ils répartissent en une « École matérialiste », essentiellement germanique et anglo-saxonne, une École française, et un ensemble de géographes politiques plus récents qui visent à sortir ces analyses de présupposés plus politiques que scientifiques, tout en donnant des éléments suffisamment diversifiés pour permettre la compréhension d'un espace politique qui ne se réduise pas à un territoire étatique.

Ce projet les amène à cerner une « méthode en géopolitique » qui combine, en fonction d'une pratique, des éléments et des outils de connaissances. Même si cet objectif pratique n'est pas décrit ici, il déterminerait l'importance accordée aux